

" devant lequel le monde entier s'incline aujourd'hui ?
 " Et si l'Angleterre nous donne ainsi liberté et protection,
 " etc., etc."

C'est bien dans la même note, n'est-ce pas ? Sir John parle de nos ancêtres (il est plus vieux). M. Ouimet s'en tient à nos pères. C'est peut-être là où il a tort, lui fils de Français, de se contenter de la "*protection d'un drapeau devant lequel le monde entier s'incline aujourd'hui.*"

Vous venez de lire deux affirmations : 1o Dans le manifeste de sir John "*nous avons le privilège de faire nous-même nos traités*"; 2o Dans le discours de M. Ouimet "*ce régime actuel qui nous donne une liberté politique et commerciale absolue*" Eh bien, ces assertions sont contraires à la vérité. Le Canada n'a pas le droit de faire ses traités de commerce, ni aucun autre traité et ses représentants ou ses délégués ont toujours besoin de l'estampille et de l'autorisation du chargé d'affaires de la Grande Bretagne pour être accrédités auprès des gouvernements étrangers. Ils sont alors reçus comme commissaires anglais chargés d'une affaire intéressant la colonie du Canada, et voilà tout.

Ces assertions sont aussi fausses que les accusations que ces messieurs portent contre le parti libéral, lorsqu'ils l'accusent de chercher l'annexion aux Etats-Unis, en demandant à la république voisine de nous ouvrir son marché en échange du nôtre.

Il existe un fait assez curieux. C'est que les Etats-Unis étant libres de tout traité de commerce avec les pays d'Europe, sont les seuls en situation de nous offrir la réciprocité illimitée. L'Angleterre elle-même ne le pourrait pas, vu qu'elle est tenue par un article de son traité avec la France, d'accorder à cette dernière le traitement de la nation la plus favorisée.

En lisant dans votre intéressante conférence, les avantages qui résulteraient pour le Canada de la réciprocité avec les Etats-Unis, je me faisais le raisonnement suivant : Nous sommes 5 millions de population. Les Etats-Unis comptent plus de 60 millions. Si les Etats-Unis nous accordent la réciprocité, nous nous trouvons à peu près dans la situation d'un employé supérieur dans une grande maison de commerce, à qui un patron proposerait une association avec participation dans tous les